



Organisation
internationale
du Travail

LA PARITE A LA CONFERENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

**Statistiques sur la représentation
des femmes et des hommes à la CIT**

2004 – 2010



Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes

Table des matières

Préface	3
----------------------	---

Liste des tableaux:

Tableau 1. Femmes participant à la CIT <i>par poste et par groupe</i> , sauf ministres (2004-2010).....	4
Tableau 2. Femmes ministres à la CIT (2004-2010).....	4
Tableau 3. Femmes participant à la CIT <i>par région</i> , y compris ministres (2004-2010).....	9

Liste des graphes:

Graphe 1a. Femmes déléguées à la CIT <i>par groupe</i> (2004-2010).....	5
Graphe 1b. Femmes déléguées à la CIT <i>par groupe</i> (2004-2010).....	6
Graphe 2a. Femmes participant à la CIT <i>par groupe</i> (2004-2010).....	7
Graphe 2b. Femmes participant à la CIT <i>par groupe</i> (2004-2010).....	8
Graphe 3. Femmes participant à la CIT <i>par région</i> , y compris ministres (2004-2010).....	10

* Statistiques gracieusement fournies par le département des services des relations, réunions et documents du BIT (RELCONF).

Préface – Jane Hodges, Directrice, Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes

La résolution concernant l'égalité entre femmes et hommes au cœur du travail décent, adoptée par le Conférence internationale du Travail (CIT) en juin 2009, déclare que «l'OIT devrait ... améliorer la représentation des femmes à tous les niveaux, dans toutes les réunions de l'OIT – y compris les sessions du Conseil d'administration et de la Conférence internationale du Travail». A la séance de clôture de la Conférence de l'an dernier, qui comptait 28,5 pour cent de participantes, le Directeur général de l'OIT, M. Juan Somavia, a demandé aux délégations des 183 Etats membres de faire un effort pour parvenir à l'objectif de 35 pour cent de participation des femmes à la session de 2010.¹ Ce rapport, publié par le Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes avec l'assistance du Département des services des relations, réunions et documents, met en relief l'évolution de ces statistiques depuis 2001.

Les taux de participation hommes-femmes à la 99^e session de la CIT de juin 2010 révèlent-ils un meilleur équilibre? Un total de 779 femmes étaient présentes (soit, 28,3 pour cent du total des délégué-ées, délégués-ées remplaçants-es et conseillers-ères). Il y avait 478 femmes représentant les gouvernements, 32 femmes ministres, 127 femmes représentant les employeurs, et 227 femmes représentant les travailleurs. Dans l'ensemble, les gouvernements ont enregistré une participation plus importante des femmes avec 31,8 pour cent, suivi par le groupe des travailleurs avec 25,9 pour cent, et le groupe des employeurs avec 19,7 pour cent. L'Amérique du Nord est la région ayant obtenu le ratio le plus élevé avec 59 pour cent de participantes, alors que les Etats arabes ont enregistré le taux le plus bas avec 13 pour cent.

Des 166 délégations gouvernementales présentes à la Conférence de 2010, six ne comptaient aucune femme et huit enregistraient une participation de moins de dix pour cent. Nous tenons à féliciter les délégations ayant atteint une participation d'au moins 45 pour cent de femmes: Autriche (62,5 pour cent de femmes), Barbade (60 pour cent), Bosnie-Herzégovine (57,1 pour cent), Canada (70,8 pour cent), Cap-Vert (71,4 pour cent), Costa Rica (50 pour cent), Croatie (58,3 pour cent), Danemark (47,1 pour cent), Estonie (57,1 pour cent), États-Unis (47,2 pour cent), Finlande (63,2 pour cent), Grèce (48,3 pour cent), Irlande (62,5 pour cent), Jamaïque (50 pour cent), Lituanie (71,4 pour cent), Norvège (70,4 pour cent), Pays-Bas (50 pour cent), Serbie (57,1 pour cent), Slovénie (63,6 pour cent), Suriname (60 pour cent) et Trinité-et-Tobago (63,6 pour cent).

Les statistiques qui suivent pour les années 2004 à 2010 montrent que, malgré une amélioration constante au cours des sept dernières années, la participation des femmes à la CIT n'a pas augmentée de manière significative et l'objectif de 35 pour cent n'a pas encore été atteint. Ceci en dépit du fait que la CIT de 2009 ait tenu, pour la première fois en 24 ans, une discussion générale sur les questions d'égalité entre hommes et femmes. Les débats tenus lors de cette Conférence par la Commission de l'égalité ont mené à l'adoption d'un rapport incluant des conclusions soulignant l'importance d'une représentation adéquate des femmes dans le cadre des processus décisionnels pour la réalisation de l'objectif de l'OIT en matière d'égalité entre hommes et femmes dans le monde du travail.

Comment le Bureau peut-il aider à améliorer la situation? La publication et diffusion en trois langues de ces données statistiques, incluant une analyse comparative sur plusieurs années, va dans ce sens. En effet, l'information relative au profil des participants et participantes à la Conférence annuelle permet aux décideurs de mieux apprécier la nécessité de tenir compte de la parité entre les sexes lors de la nomination d'hommes et de femmes représentant les mandants au niveau international, notamment dans le cadre de la CIT. Ce document permet l'établissement d'arguments en faveur d'une augmentation du nombre de femmes comme déléguées et conseillères. Nous – en tant qu'individus et comme organisation – devons mettre en pratique les principes que nous défendons avec ferveur. Je sollicite donc la coopération de tous les États membres et partenaires sociaux afin que les engagements en matière d'égalité soient sérieusement pris en compte, permettant aux femmes de s'exprimer au même titre que les hommes et à la CIT de bénéficier d'une représentation hommes-femmes plus équitable à la session de l'année prochaine. Une telle avancée rendrait un juste hommage à la 100^e session de la CIT!

¹Voir Provisional Record No. 22, 98^e session de la CIT, Genève, 2009 (en anglais).

Tableau 1. Femmes participant (Déléguées, Déléguées suppléantes et Conseillères) à la CIT, par poste et par groupe, sauf ministres (2004-2010)

2004	Déléguées %	Déléguées suppléantes %	Conseillères %	Total %
Gouvernements	16,5	29,1	31,2	27,2
Employeurs	10,7	21,9	21,0	18,5
Travailleurs	15,0	22,9	18,9	18,7
Total	14,7	26,4	25,0	22,9

2005	Déléguées %	Déléguées suppléantes %	Conseillères %	Total %
Gouvernements	17,1	31,4	29,7	27,0
Employeurs	12,5	19,8	20,1	18,5
Travailleurs	14,2	18,6	16,4	16,3
Total	15,2	25,9	24,0	22,3

2006	Déléguées %	Déléguées suppléantes %	Conseillères %	Total %
Gouvernements	18,8	33,9	34,6	30,5
Employeurs	12,7	13,9	24,7	19,7
Travailleurs	10,1	23,9	18,0	17,2
Total	15,2	27,5	27,0	24,3

2007	Déléguées %	Déléguées suppléantes %	Conseillères %	Total %
Gouvernements	21,0	29,4	31,7	28,6
Employeurs	14,6	16,4	23,7	19,8
Travailleurs	10,8	19,8	23,6	20,1
Total	17,0	24,4	27,5	24,4

2008	Déléguées %	Déléguées suppléantes %	Conseillères %	Total %
Gouvernements	23,6	30,4	35,5	31,4
Employeurs	17,0	15,2	20,8	18,5
Travailleurs	12,8	19,1	24,6	21,1
Total	19,4	24,1	29,2	25,7

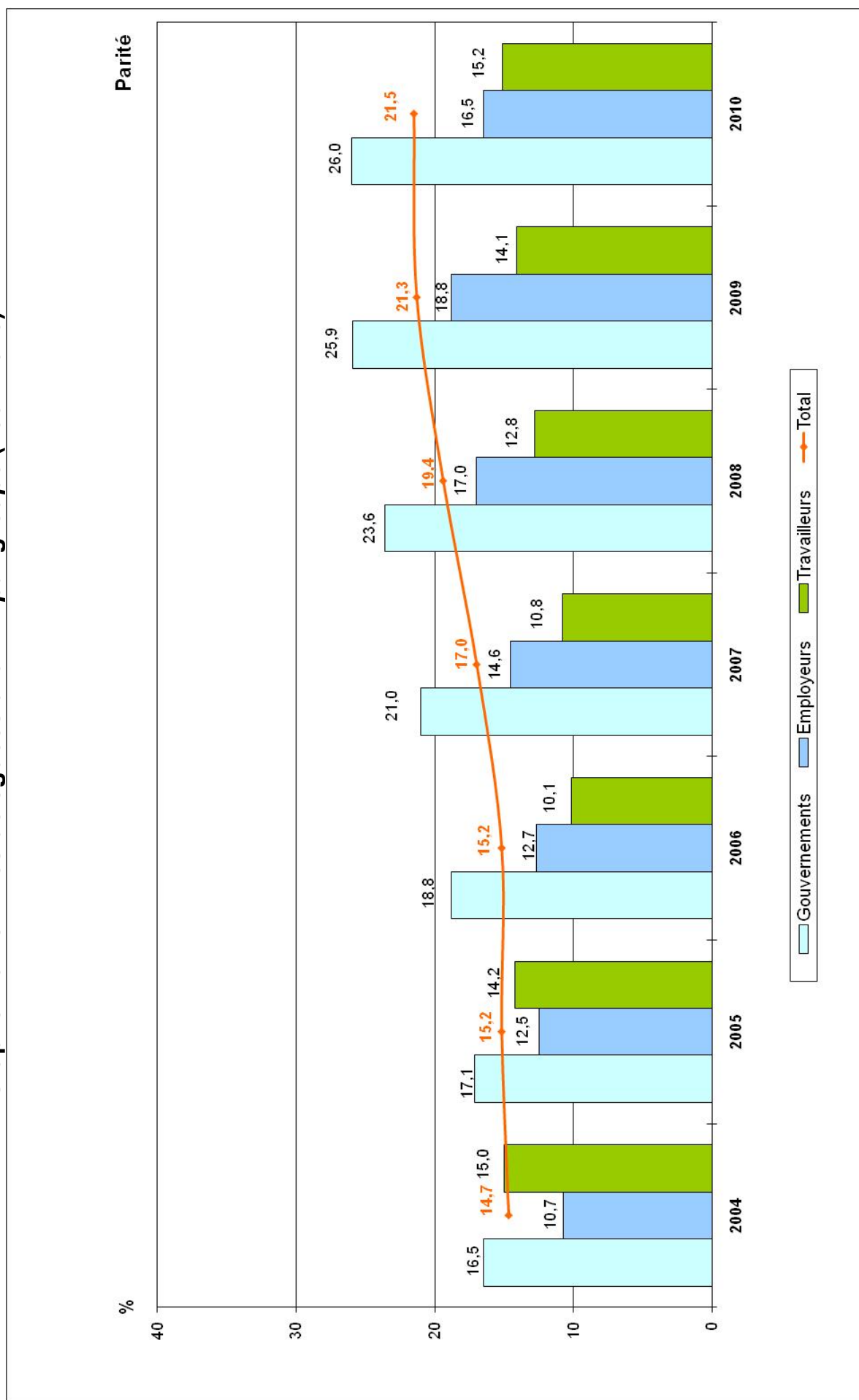
2009	Déléguées %	Déléguées suppléantes %	Conseillères %	Total %
Gouvernements	25,9	33,4	36,8	33,2
Employeurs	18,8	20,0	26,7	22,7
Travailleurs	14,1	21,7	29,7	24,1
Total	21,3	27,7	32,6	28,5

2010	Déléguées %	Déléguées suppléantes %	Conseillères %	Total %
Gouvernements	26,0	33,8	33,3	31,8
Employeurs	16,5	18,8	21,9	19,7
Travailleurs	15,2	21,5	30,9	25,9
Total	21,5	27,6	31,8	28,3

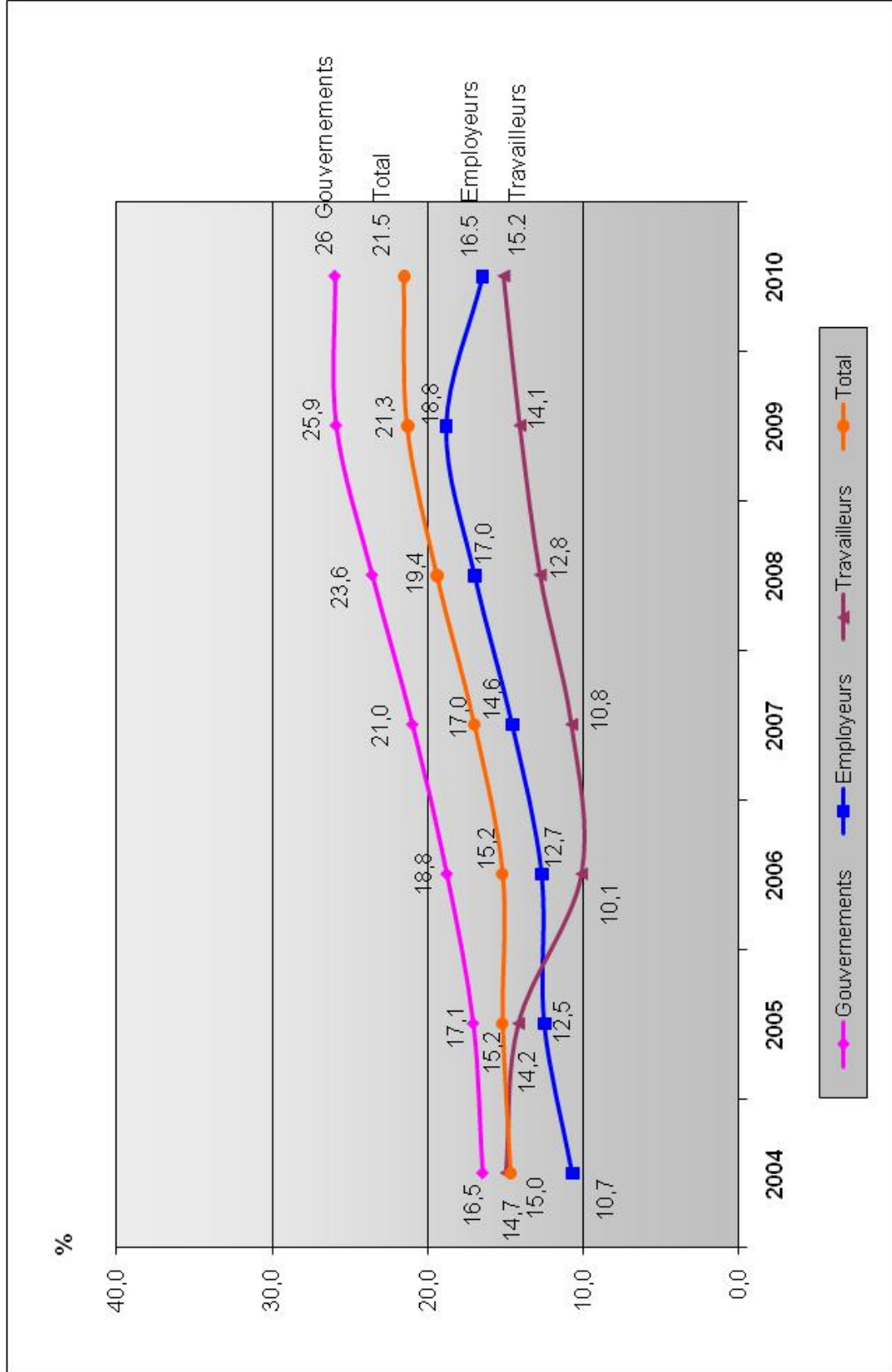
Tableau 2. Femmes ministres à la CIT (2004-2010)

	2004 %	2005 %	2006 %	2007 %	2008 %	2009 %	2010 %
Femmes ministres	11,8	14,5	15,6	19,6	19,4	27,6	25,4

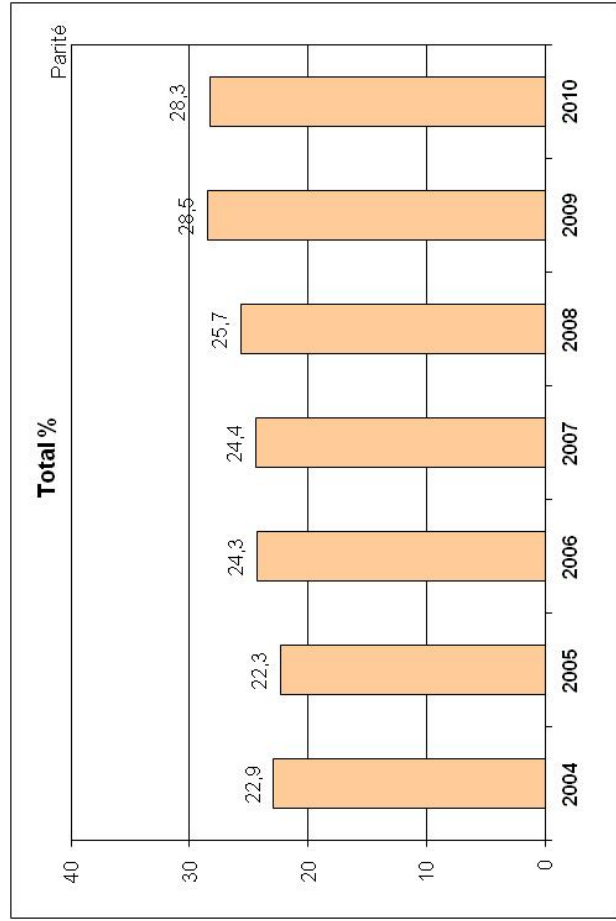
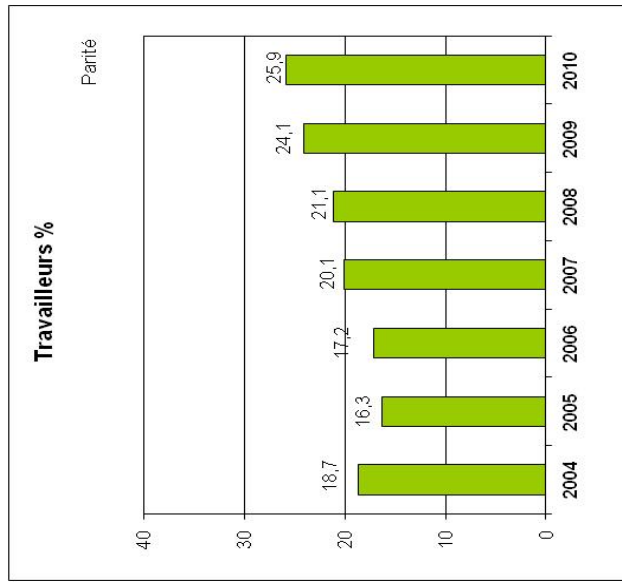
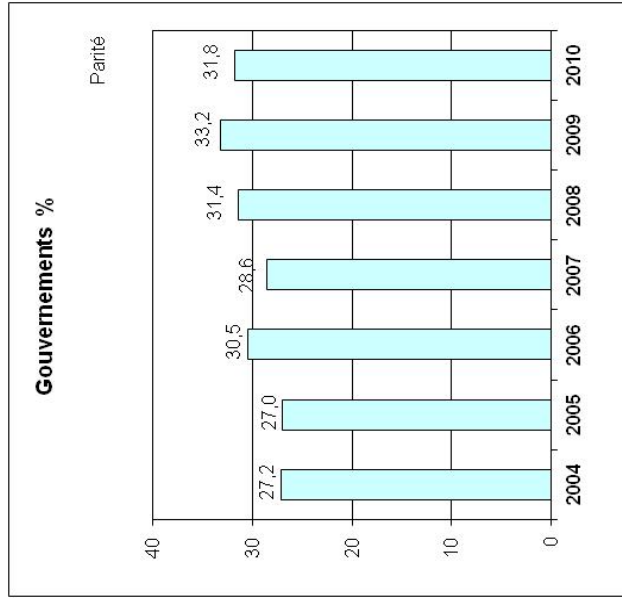
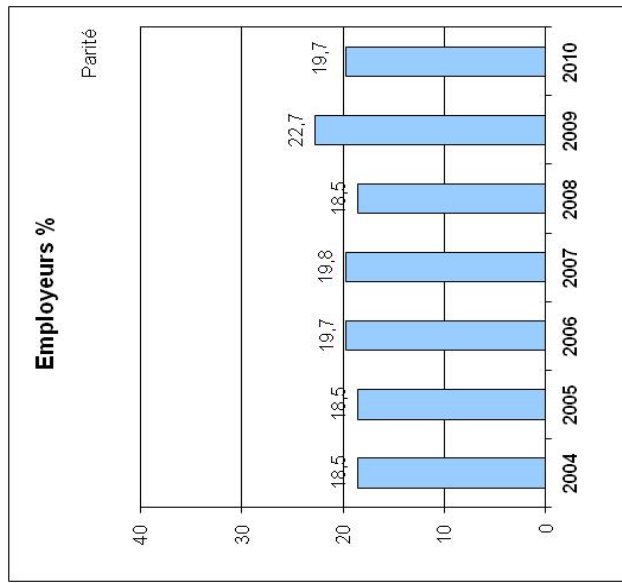
Graphe 1.a Femmes déléguées à la CIT par groupe (2004-2010)



Graphe 1.b Femmes déléguées à la CIT par groupe (2004-2010)



**Graphe 2.a Femmes participant (Déléguées, Déléguées suppléantes et Conseillères)
à la CIT par groupe (2004-2010)**



**Graphe 2.b Femmes participant (Déléguées, Déléguées suppléantes et Conseillères)
à la CIT par groupe (2004-2010)**

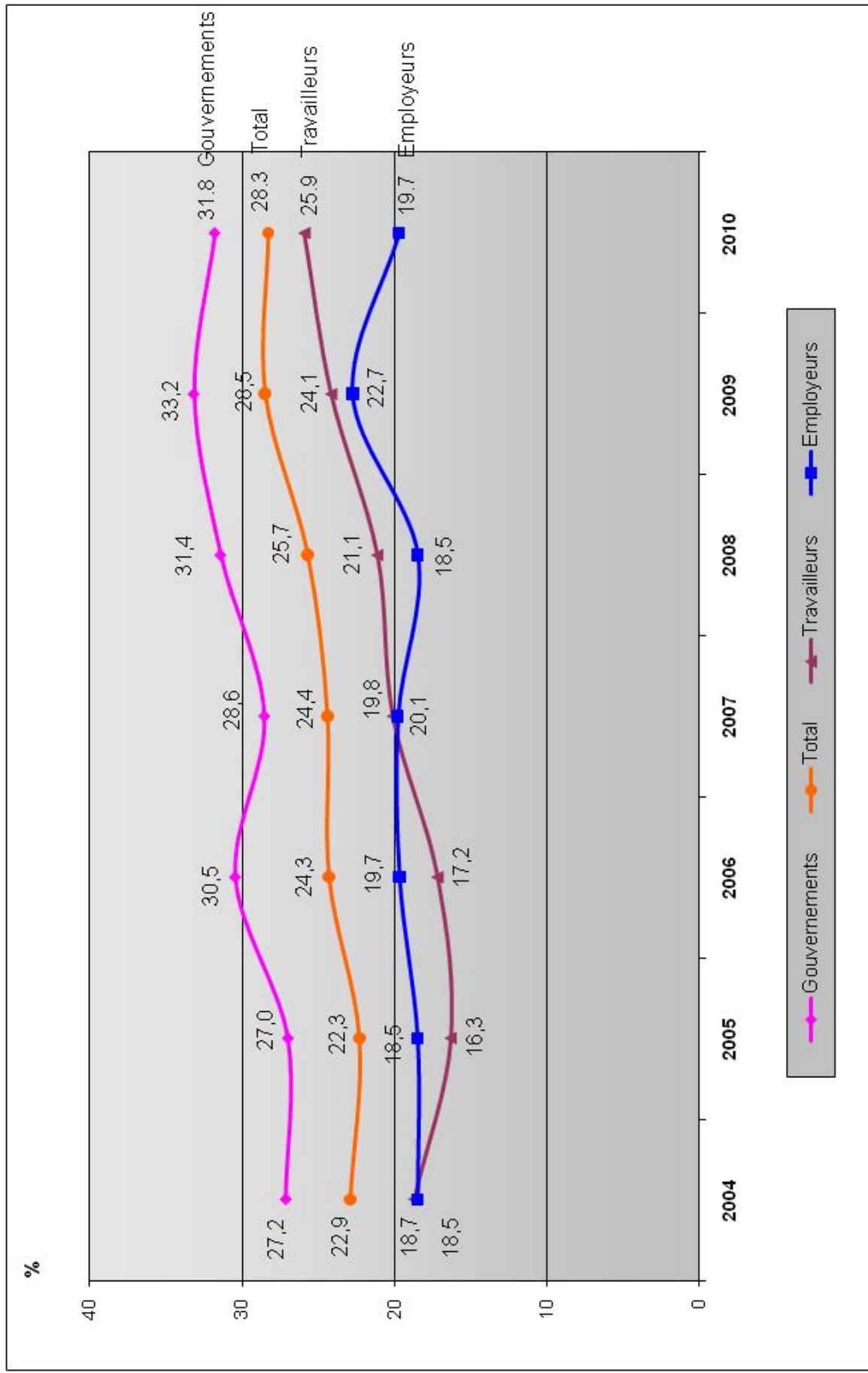
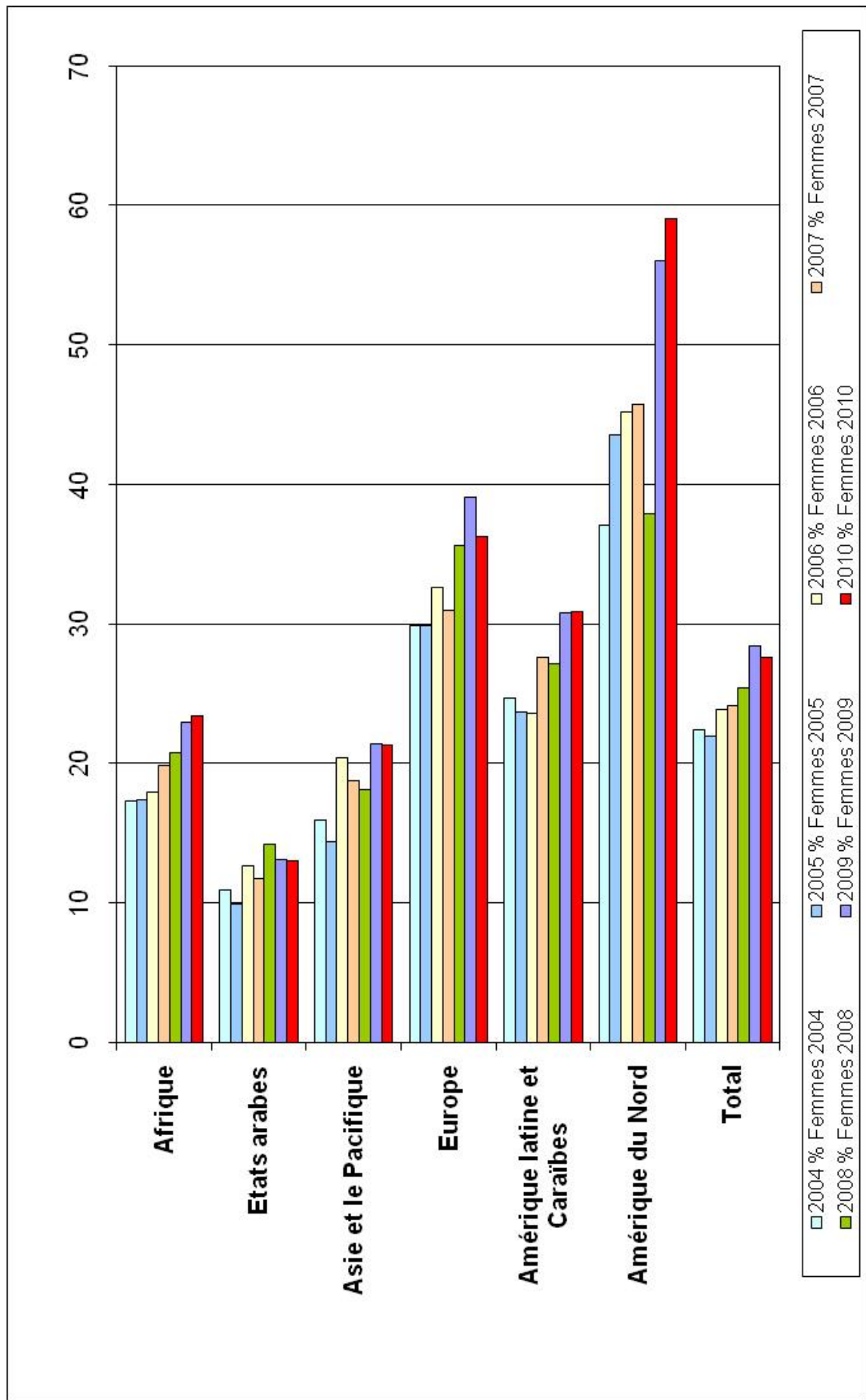


Tableau 3. Femmes participant (Déléguées, Déléguées suppléantes et Conseillères)
à la CIT par région, y compris les ministres (2004-2010)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	% Femmes	% Femmes	% Femmes	% Femmes	% Femmes	% Femmes	% Femmes
Afrique	17.3	17.4	18.0	19.9	20.8	22.9	23.4
Etats arabes	10.9	9.9	12.6	11.7	14.2	13.1	13.0
Asie et le Pacifique	15.9	14.4	20.4	18.8	18.1	21.4	21.3
Europe	29.8	29.8	32.6	30.9	35.6	39.1	36.3
Amérique latine et Caraïbes	24.7	23.7	23.6	27.6	27.2	30.8	30.9
Amérique du Nord	37.1	43.5	45.2	45.8	37.9	56.0	59.0
Total	22.4	21.9	23.9	24.1	25.4	28.4	27.6

Graphe 3. Femmes participant (Déléguées, Déléguées suppléantes et Conseillères) à la CIT par région, y compris ministres (2004-2010)



Le Bureau du BIT pour l'égalité entre hommes et femmes

Le Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes, basé au siège de l'OIT à Genève, soutient la mise en œuvre de la politique de l'Organisation en matière d'égalité des sexes et d'intégration des questions de genre. A ce titre, il conseille les mandants et le personnel du BIT sur les mesures pouvant contribuer à ce que les politiques, législation, programmes et institutions soient plus équitables en matière d'égalité entre les sexes. Ces mesures incluent la ratification et la mise en œuvre des normes pertinentes du travail, l'accroissement du nombre de femmes aux postes de décision, la promotion de l'entrepreneuriat féminin et un intérêt accru pour les domaines où les femmes sont confrontées à la discrimination sur le marché du travail. Le Bureau offre d'autres prestations telles que le renfort des capacités et le partage des connaissances dans le but d'améliorer l'aptitude des mandants et du personnel de l'Organisation à gérer les questions de genre dans leur travail.

Le Bureau est placé sous l'autorité directe du Directeur général du BIT et assure la liaison entre le Conseil d'administration du BIT et la Conférence internationale du Travail sur les questions d'égalité des sexes dans l'Organisation. Il coordonne le réseau mondial du BIT sur l'égalité, qui comprend des spécialistes de l'égalité et des points focaux pour les questions de genre dans les régions et au siège de l'OIT à Genève.

Le Bureau participe aux activités des agences des Nations Unies visant à promouvoir l'égalité des sexes et préconise l'intégration de la dimension genre dans les processus de réforme des Nations Unies. Le Bureau assure également la liaison avec les groupes de la société civile et avec les institutions universitaires.



Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes
Bureau international du Travail
4, route des Morillons
1211 Genève 22
Suisse
Tél. : +41 22 799 6730
Fax : +41 22 799 6388
gender@ilo.org www.ilo.org/gender